



/ LA BELGIQUE

« LA BELGIQUE EST UN PARTENAIRE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL MAJEUR POUR LA FRANCE »



Arnaud BOULANGER, Chef du service économique de Bruxelles

La Belgique est le deuxième partenaire commercial de la France avec près de 110 milliards d'euros échangés en 2023, notre sixième investisseur et employeur étranger. La France est le troisième investisseur étranger en Belgique avec 2 500 filiales qui emploient 175 000 salariés dans de nombreux secteurs et sur l'ensemble de son territoire.

Échanges Internationaux. Quelles sont les caractéristiques de l'économie belge ?

Arnaud Boulanger / La Belgique est la septième économie européenne, avec un PIB de 585 Md€ en 2023, pour une population, bien formée et multilingue, de 11,7 millions d'habitants. C'est une économie ouverte sur l'Europe et le monde (8^e exportateur mondial), qui appuie sa prospérité sur sa situation géographique, au cœur de la dorsale européenne, ses infrastructures, notamment portuaires (Anvers-Bruges est le 2^e port européen) et aussi financières (Euroclear), sur un capitalisme familial engagé dans la mondialisation, ainsi que sur l'attractivité de son territoire auprès des investisseurs étrangers (10 Md€ d'IDE par an en moyenne), en particulier dans l'industrie (chimie et

pharmacie). Cette dernière reste une force et représente plus de 20 % du PIB.

Depuis la crise sanitaire, l'économie belge a démontré une réelle capacité de résilience – avec une croissance de 1,5 % en 2023 (0,5 % en zone euro) – attestée par les institutions internationales et les agences de notation (la Belgique est notée AA), grâce en particulier à la consommation des ménages, dont le pouvoir d'achat est garanti par l'indexation automatique des salaires, et à l'investissement des entreprises, notamment pour s'adapter aux transitions écologique et numérique.

L'économie belge fait néanmoins face à plusieurs défis. Le premier concerne la complexité de son organisation institutionnelle (État fédéral, trois régions, trois communautés linguistiques), laquelle affecte le pilotage de la politique économique et la capacité à

réformer (fiscalité, emploi, pensions). Le deuxième relève de la restauration de la compétitivité des entreprises, qui s'est dégradée depuis 2022, à la suite notamment de la hausse des coûts salariaux (+ 10 % en 2023), dans un contexte de tension sur l'emploi (difficultés de recrutement) et de divergence de trajectoire des prix de l'énergie, notamment avec les pays voisins. Le troisième porte sur la maîtrise des finances publiques, qui est une préoccupation des autorités de supervision, comme l'a montré l'ouverture par la Commission européenne d'une procédure en déficit excessif (à l'instar de six autres États membres de l'UE), celui-ci ayant atteint 4,4 % du PIB en 2023, pour une dette publique de 105 % du PIB (614 Md€).

E.I. La France et la Belgique sont des partenaires commerciaux de premier plan. Pouvez-vous évoquer l'évolution des relations commerciales bilatérales en 2023 ?

A.B. / La Belgique est un partenaire commercial majeur pour la France, le 2^e au niveau mondial en 2023, avec plus de 108 Md€ de biens et produits échangés (8,2 % de nos échanges totaux). Nos exportations se sont établies à 47,9 Md€, en progression de 4,8 % par rapport à 2022, ce qui classe la France au 3^e rang des fournisseurs de la Belgique. Cela représente une part de marché de 10 %.

En 2023, nos importations se sont élevées à 60,5 Md€, en baisse de 11,8 % par rapport à 2022, ce qui fait de la Belgique notre 3^e fournisseur mais aussi notre 2^e déficit commercial mondial (- 12,6 Md€). Ce dernier est en forte baisse (- 45 %) par rapport à 2022. Il résulte principalement de l'acheminement des hydrocarbures naturels via les infrastructures belges, qui est valorisé comme une importation. Cela a représenté 18,8 Md€ en 2023 (22,6 Md€ en 2022).



LE VOLTAIRE, AFRÉTÉ EN 2022 PAR LE GROUPE JAN DE NUL, LEADER MONDIAL DU DRAGAGE, EST UN NAVIRE AUTOÉLEVATEUR D'INSTALLATIONS OFFSHORE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

© Jan De Nul Group



Les produits des industries agroalimentaires représentent notre premier poste d'exportation (6,7 Md€), à parité avec les matériels de transport (automobiles). Suivent les produits chimiques, parfums et cosmétiques (6,3 Md€) ainsi que les produits informatiques, électroniques et optiques (4,4 Md€). Ces derniers ont dépassé les produits pharmaceutiques (4,1 Md€), en forte baisse (- 21 %).

Nos importations sont dominées par les produits énergétiques. Suivent les produits des industries agroalimentaires (8,1 Md€), les produits chimiques, parfums et cosmétiques (7,5 Md€) et les produits métallurgiques et métalliques (5,5 Md€). Viennent enfin les matériels de transport (3,1 Md€), dont principalement les automobiles, et les machines industrielles et agricoles (1,8 Md€). Nos principaux excédents commerciaux vis-à-vis de la Belgique se réalisent dans le secteur de l'informatique, électronique et optique (4,1 Md€), les matériels de transport (3,6 Md€), et les produits pharmaceutiques (1,8 Md€). Inversement, nos principaux déficits se trouvent, en dehors de l'énergie, dans la catégorie des produits métallurgiques et métalliques (3,0 Md€), les produits chimiques, parfums et cosmétiques (1,2 Md€) et les déchets industriels et ménagers (1,1 Md€).

E.I. Quel est le niveau des investissements français en Belgique ? Quels secteurs attirent les investisseurs français ?

A.B. / La Belgique héberge le 3^e stock mondial d'investissements français avec un montant d'IDE de 139 Md€ en 2022 (10 % du montant total des IDE français). Ce stock a été multiplié par trois de 2000 à 2016, mais il stagne depuis, et la Banque de France a enregistré un flux nul d'IDE français en Belgique en 2022.

Le stock existant est toutefois considérable et d'après la dernière enquête de l'Insee sur les filiales à l'étranger d'entreprises françaises, près de 2 500 filiales françaises sont actives en Belgique, où elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 77,6 Md€ en 2022 et où elles emploient près de 175 000 salariés.

Ces entreprises sont majoritairement impliquées dans les services, qui représentent 55 % du chiffre d'affaires total et 77 % des filiales françaises en Belgique, en particulier dans le secteur financier (Axa, BNP Paribas Fortis, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, groupe BPCE, Société Générale), le commerce et la distribution (Carrefour, Decathlon, Intermarché, Fnac), le transport (Air France-KLM, CMA-CGM, Eurostar, Renault, Stellantis) et les télécommunications (Orange).

©barsukov - AdobeStock.com



LE SIÈGE D'EUROCLEAR À BRUXELLES.

L'industrie manufacturière concentre également les intérêts français avec 26 % du chiffre d'affaires et 16 % des filiales françaises, dans la chimie (Air Liquide, TotalEnergies), l'agroalimentaire (Danone), la pharmacie (Sanofi) ou les équipements de transport (Alstom), l'aéronautique (Safran) et la défense (Thales). Les entreprises françaises sont très actives dans le secteur de l'énergie, qui représente 14 % du chiffre d'affaires des filiales françaises (Engie-Electrabel, EDF, Technip Energies, TotalEnergies).

E.I. Quelles sont les prévisions économiques pour les années à venir ?

A.B. / La croissance de l'économie belge devrait rester sur une pente positive d'ici la fin de la décennie, entre 1,3 % et 1,4 % par an, notamment grâce à la consommation des ménages et au redressement relatif de la compétitivité des entreprises. L'inflation devrait s'établir à un niveau raisonnable entre 2 % et 3 %, ce qui dessine un contexte macroéconomique globalement satisfaisant, sachant que le coût brut de financement des entreprises devrait rester maîtrisé entre 3 % et 4 %.

Plusieurs grandes ambitions dressent un chemin d'opportunités, y compris pour les entreprises françaises, en lien avec la décarbonation de l'économie belge. Par exemple, le plan national énergie-climat estime que des investissements de 150 Md€ sont nécessaires d'ici 2030 pour atteindre les objectifs intermédiaires de réduction des GES de la Belgique. Ces investissements se concentreront dans la rénovation et l'efficacité énergétique des bâtiments ainsi que les énergies renouvelables.

À cet égard, la Belgique entend participer à la transformation de la mer du Nord en principale centrale d'énergie verte de l'Europe à l'horizon 2050. Cela s'illustre par le mégaprojet d'île énergétique artificielle « Princesse Elisabeth », au large d'Ostende, qui interconnectera les nouveaux champs d'éoliennes offshore belges (3,8 GW) dont le premier appel à candidatures sera lancé fin 2024. La Belgique mise aussi sur l'industrie du futur, notamment l'hydrogène, à l'image de l'appel lancé par son Premier ministre en février dernier pour promouvoir un nouvel « industrial deal » européen. ■